

Communiqué de presse : 05.10.2023



À l'occasion des 20 ans de convention avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, la Mobbing asbl a organisé le 28 septembre 2023 une conférence intitulée : « Harcèlement au Grand-Duché - Evolution et Actualité » à Bonnevoie au Hope Center.

Le programme pour la soirée était bien diversifié et un message clair s'est cristallisé.

L'ouverture de la conférence était marquée par l'audio récitation du poème de l'artiste Nikita LUTGEN, avant de laisser la parole au Ministre du travail, Monsieur Georges ENGEL et le président de la Mobbing asbl, Monsieur Paul GRIES. Dans le centre de la soirée se trouvait la discussion ouverte avec l'invité Monsieur Patrice ADAM, Directeur de l'Institut de Travail de Nancy, professeur en droit et auteur des ouvrages sur le harcèlement moral, et Madame Magdalena MIDA, Directrice de la Mobbing asbl. Après la discussion, l'artiste Thi Xuan NGUYEN a témoigné son vécu et a présenté son installation « The Rat Hole ».

Le but de la conférence était d'entendre les leçons que la France a pu tirer des 20 ans d'expérience avec une loi contre le harcèlement moral, voir les questions et difficultés qui pourraient très probablement se poser pour le Luxembourg dans le futur proche ainsi que permettre au public de poser leurs questions !

Le discours de Monsieur Patrice ADAM a mis les points sur les i :

« Le vote de la loi est une étape symbolique très forte » ; « Le harcèlement moral est-il moins fréquent (en France) qu'avant la loi – la réponse est claire : NON » ; « Nous avons cru, que cette indemnisation (procès gagné) allait reconstruire les personnes. Souvent elles vont psychologiquement pire qu'avant ! » ; « Si la protection des lanceurs d'alerte (mesures d'accompagnement) est nécessaire, peut-être cela est aussi important pour les victimes du harcèlement moral comme sexuel » ; « le choix de ne pas retenir l'aménagement de la charge de la preuve met la cible dans une situation de la probatio diabolica » ; « L'accompagnement individuel est absolument essentiel pour permettre aux gens de reprendre leur esprit. » ; « Ce que votre association fait n'est pas seulement une prise en charge des individus, c'est une prise en charge d'un problème social – c'est un investissement social – autant que la gratuité des transports publics. » ; « Il faut faire le travail de réflexion collectif sur les causes profondes de la souffrance dans l'organisation. » ; « Transformer le travail est la meilleure manière de lutter contre le harcèlement moral et toutes les études le montrent ».

La Mobbing asbl a fait le point sur les neuf mois de l'année 2023 :

L'association était contactée 586 fois, 88 dossiers ont été ouverts pour analyse et consultation, 100 consultations psychologiques ont été faites, 5 formations et 10 conférences ont été tenues. Jusqu'à la fin de l'année 2023, 12 conférences et 9 formations ont déjà été confirmées.

Actuellement la Mobbing asbl est constitué de 3 personnes à temps plein.

Ceci dit : les ressources financières ne sont pas suffisantes pour les ressources humaines nécessaires pour le besoin social et l'enjeux du problème du harcèlement moral au Grand-Duché.

Cette première conférence a ouvert le débat sur le sujet important du harcèlement moral au travail, de ces différentes figures : le rapport inter-individuel (harceleur-harcelé) ; harcèlement moral managérial (pratique de gestion) ; harcèlement moral institutionnel (politique d'entreprise) et a mis de la lumière sur un problème tabou, le harcèlement envers des professeurs.

Les conséquences sont les mêmes dans chaque cas de figure :
les gens et les organisations souffrent.

Le Luxembourg a besoin d'une vraie politique publique de prise en charge, il faut créer un réseau d'acteurs compétents et indépendants qui travaillent ensemble, car la loi seule ne suffit pas pour rétablir le salarié ni l'entreprise (l'organisation du travail) pathogène !

À la demande des personnes qui étaient présentes à la conférence, ceux qui ne pouvaient pas rester jusqu'à la fin et ceux qui n'ont pas pu venir, nous mettons à disposition l'enregistrement de la soirée. Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous.

<https://youtu.be/MsbepQmdh4I>

Nous vous souhaitons une bonne visualisation et nous nous réjouissons pour les futures conférences, collaborations et discussions.

Sincèrement,



Magdalena MIDA
Directrice de la Mobbing asbl.